



Blocage du paiement de la soulte

Par **ddvi**, le **04/06/2009** à **08:46**

Bonjour,

Suite à un changement de régime matrimonial qui va être suivi d'un divorce, mon épouse me rachète ma part sur un appartement. Nous avons deux enfants majeurs qui ne s'opposent pas à ce changement de régime. Ma question : est-il normal que le notaire bloque la somme du rachat pendant trois mois, et y a t il une solution pour débloquer cette somme rapidement ?

D'avance merci

Didier